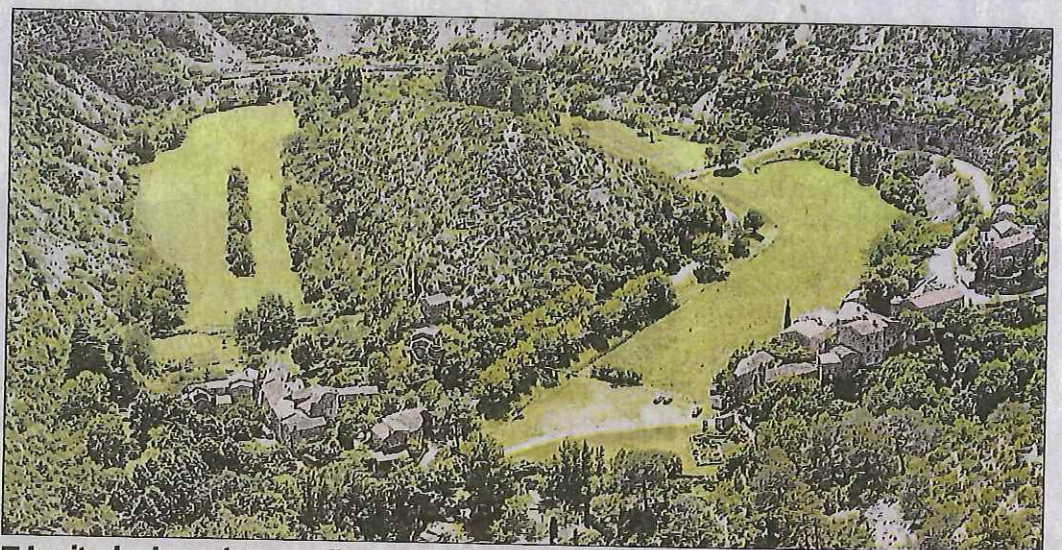


Pays viganais La fibre va booster les Cévennes, en 2018

Mandagout, Bréau, St-Sauveur-Camprieu et l'Estréchure, les premières concernées.

Dans le cadre de la présentation, à Lanuéjols, du plan départemental sur le très haut débit (lire *Midi Libre* du 10 février), plusieurs annonces ont été faites concernant le territoire cévenol.

Le Département a notamment, annoncé des améliorations pour l'accès fixe à internet. Ainsi en 2018, il va réaliser l'alimentation en fibre optique des armoires NRA-ZO (nœud de raccordement en zone d'ombre) sur les communes de Mandagout, Bréau-et-Salagosse, Saint-Sauveur-Camprieu, l'Estréchure.



■ Le site du cirque de Navacelles fera l'objet d'une priorisation des services de l'État. ARCHIVE T.M.

Le quotidien des usagers et collectivités amélioré

Puis, suivront Saint-André-de-Majencoules, Roquedur, Notre-Dame-de-la-Rouvière. Orange a indiqué vouloir équiper ces NRA-ZO, une fois alimentés en fibre optique, en VDSL (version boostée de l'ancienne ADSL,) permettant un accès internet de l'ordre de 20 mégabits par seconde. Quant à l'accès à la téléphonie mobile, il est prévu à partir d'équipements actifs (antennes) que les opérateurs de téléphonie mobile installent sur leurs propres pylônes ou sur ceux construits par les collectivités dans le cadre du plan de

résorption des zones blanches. Le Département a ainsi réalisé les pylônes de Trèves, Lanuéjols, Dourbies et l'Estréchure qui permettent l'accès à la 3G. Par ailleurs, un accord trouvé entre l'État et les opérateurs prévoit au niveau national la couverture de 5 000 nouveaux sites par chaque opérateur et la généralisation de la 4G. « Le site du cirque de Navacelles, qui a fait l'objet d'une priorisation des services de l'État, devra être traité dans le cadre de cet accord », a souligné Philippe Gressin, directeur du développement numérique du territoire. Arrigas, Trèves, Dourbies et Les Plantiers font partie des

zones blanches prioritairement identifiées par la préfecture pour 2018.

Françoise Laurent-Perrigot, vice-présidente du conseil départemental, a présenté la démarche du Département en matière d'amélioration à l'accès au haut et très haut débit (THD) avec la réalisation d'opérations de montée en débit en commençant par les communes aujourd'hui les moins bien desservies.

En parallèle, elle a aussi évoqué la réalisation, dans le cadre d'une concession de service public (attribuée mi-2018), d'un réseau en fibre jusqu'à l'utilisateur final pour au moins 155 000 prises ainsi que pour

des sites prioritaires du type zone d'activités, grandes entreprises ou service public. « Ce projet sera réalisé en cinq ans. Il sera entièrement financé par le Département et ne fera appel à aucun financement des communes ou communautés afin d'assurer une égalité entre les territoires riches et ceux qui le sont moins », a expliqué l'élue.

Au quotidien le THD va améliorer la vie des usagers en matière d'économie télétravail, enseignement, télé médecine, attractivité des territoires, entreprises confortées, ou de loisirs (télévision, téléchargement de vidéos...).

✉ Correspondant@midilibre.fr 0 678 441 058